

SELARL des chirurgiens dentistes

78 Bd. Mireille Lauze
13010 Marseille
Tel: 04 91 79 85 82
email : gestion.centredentaire@gmail.com

Madame Alicia LEBRACHE
12 RUE CHARLES KADDOUZ BAT 12
13012 Marseille

A Marseille, le 1er Juillet 2024

Objet : Mise en demeure pour absence injustifiée

Courrier recommandé avec accusé de réception n° 1A 206 485 2085 2

Madame,

Vous avez été embauchée en qualité d'assistante dentaire à compter du 19 janvier 2024 dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein.

Vous étiez en arrêt maladie du 07/05/2024 au 24/06/2024, vous auriez donc dû reprendre votre poste de travail le mardi 25 juin 2024.

A ce jour, nous sommes sans nouvelle de votre part et nous n'avons reçu aucun justificatif d'absence, pourtant, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de nous fournir toute justification de votre absence dans un délai de 48 heures.

En conséquence, nous vous mettons donc en demeure de reprendre votre travail et de nous transmettre les éléments de nature à justifier des raisons de votre absence, et ce avant le 10 juillet 2024.

Nous vous rappelons qu'à défaut d'envoi de justificatif, nous serions contraints de mettre en œuvre à votre encontre une procédure disciplinaire pouvant conduire à votre licenciement, sans préavis, ni indemnité, pour faute grave.

Nous vous invitons à nous restituer le matériel mis à votre disposition pour l'exécution de votre prestation de travail et notamment les clés du cabinet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Dr Robert Eskenazi
SELARL des chirurgiens dentistes

SELARL DES CHIRURGIENS DENTISTES
SIRET : 47789266500027
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE
TEL : 0491798582